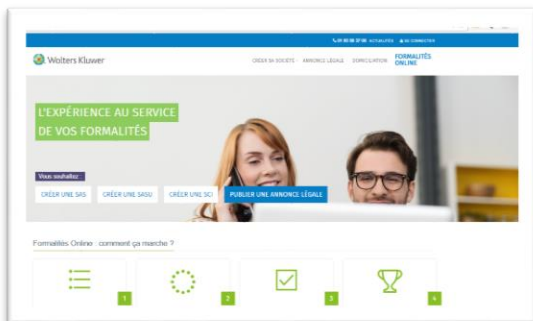


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Wolters Kluwer facilite la vie des entrepreneurs avec son nouveau site formalites-online.fr

16 mars 2017 - Acteur reconnu des formalités juridiques et des annonces légales depuis plus de 40 ans, Wolters Kluwer étend son savoir-faire et ses services en ligne à destination des entrepreneurs pour faciliter la création de leur entreprise, en lançant le site formalites-online.fr.

formalites-online.fr : pourquoi ?



Wolters Kluwer a pour mission de donner à ses clients les clefs pour décider et sécuriser leurs actions. Le nouveau site formalites-online.fr s'inscrit parfaitement dans cet objectif, en libérant du temps et de l'énergie aux entrepreneurs qui sont en pleine phase de création d'activité.

Hubert Chemla, PDG de Wolters Kluwer France, déclare au sujet de formalites-online.fr : « *c'est un produit innovant, visant en particulier la nouvelle génération d'entrepreneurs digital natives, et offrant fiabilité, sécurité et praticité/simplicité à un tarif compétitif tout inclus* ».

En effet, face à la forte hausse de l'entrepreneuriat en France, l'Observatoire de la création d'entreprises de l'AFE signalait en octobre 2016 que « *36% des entrepreneurs estiment que les démarches administratives sont trop complexes.* »

Le site se présente donc comme le moyen de répondre à cette inquiétude des créateurs d'entreprise face aux démarches administratives lourdes.

formalites-online.fr : comment ?

Les entrepreneurs bénéficient de l'expertise de l'équipe Annonces & Formalités Légales de Wolters Kluwer - 2^e agence d'Ile-de-France en volume de formalités légales - qui met en œuvre tout son savoir-faire pour répondre aux attentes des créateurs d'entreprise en termes de pertinence des informations, mais aussi de fluidité des process.

Le site peut également s'appuyer chez Wolters Kluwer sur l'expertise de Lamy, qui fait référence en matière de droit des sociétés en France : c'est la garantie d'une parfaite conformité des statuts et des pièces fournis.

Sur formalites-online.fr, la saisie des formalités, et à terme la génération du dossier de l'entrepreneur, sont proposées sous forme de jalons qui permettent de découper la création d'une nouvelle société en 5 étapes :

- 1/ Quel est mon projet
- 2/ Dans quel environnement se crée mon activité

- 3/ Avec qui
- 4/ Avec quel financement
- 5/ Compléments d'informations.

Pour chaque jalon, l'internaute doit simplement saisir les informations utiles à la création de son entreprise. Les données préalablement saisies sont reprises automatiquement par le formulaire.

Au terme de ces 5 étapes, l'entrepreneur obtient un dossier complet et d'ores et déjà pré-rempli.

S'il en ressent le besoin, il peut également contacter l'un des experts formalistes de Wolters Kluwer.

En ce qui concerne le coût des opérations, formalites-online.fr fait également preuve de simplicité : un seul forfait inclut l'ensemble de la prestation, en toute transparence.

Autres atouts non négligeables pour les entrepreneurs : le site génère des statuts de SAS et de SCI conformes, ainsi que l'immatriculation auprès du Greffe du tribunal de commerce, mais aussi l'obtention du K-bis.

L'ouverture du site formalites-online.fr s'inscrit dans la continuité de la signature début 2016 par Wolters Kluwer de la Charte Open Law, à l'initiative des acteurs de la LegalTech. Ainsi, l'entreprise démontre à nouveau son ouverture et son adaptation aux besoins des entrepreneurs.

A propos de Wolters Kluwer

Avec une offre de documentation et veille juridique, logiciels juridiques, annonces & formalités légales et formation & conférences, Wolters Kluwer intervient en France dans les domaines du droit et des ressources humaines, via des marques reconnues telles que Lamy, Liaisons sociales, ou encore Kleos.

Le chiffre d'affaires du groupe Wolters Kluwer est de 4,3 milliards d'euros en 2016. Le groupe est implanté dans plus de 40 pays, pour des clients de plus de 180 pays. Il emploie environ 19 000 collaborateurs. Le siège du groupe est à Alphen aan den Rijn aux Pays-Bas. L'action est cotée sur Euronext Amsterdam (WKL) et fait partie des indices AEX et Euronext 100. Wolters Kluwer dispose d'un programme d'ADR (American Depositary Receipt Program) parrainé de niveau 1, sur le marché hors-cote aux USA (WTKWY).

Pour plus d'information, connectez-vous à wolterskluwerfrance.fr ou suivez notre fil d'info @WoltersKluwerFr sur Twitter ou le site wolterskluwer.com pour suivre l'actualité de notre groupe dans le monde.

Contacts presse

WOLTERS KLUWER FRANCE

Sylvie Caron
Directrice de la Communication
Téléphone : 01 85 58 30 00

sylvie.caron@wolterskluwer.com

OXYGEN

Pierrick Pichot / Victoria Louvel
Consultants RP
Téléphone : 01 41 11 37 74

victoria@oxygen-rp.com